

Édito

"Au moment où la Charte-agenda mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité reconnaît pour la première fois le droit à la démocratie participative et préconise de favoriser la participation des enfants et des jeunes aux affaires qui les concernent, la ville de La Chapelle sur Erdre développe et soutient, sans relâche, les initiatives novatrices.

Notons que le droit de participation des enfants suppose que les adultes partagent avec eux la gestion, le pouvoir, la prise de décision et l'information. Cela passe par un changement des modes de réflexion et de comportement. Une information et une formation sont nécessaires, et avec elles, la mise en place de réseaux constitués de celles et ceux qui, dans la ville, les quartiers, les associations, accueillent les enfants et agissent pour une réelle démocratie participative.

Bonne et Heureuse Année 2012, année internationale des « Coopératives » et de « L'Énergie durable pour tous »."

**Isabelle Verdon, Adjointe
au développement éducatif local**

ZOOM

L'espace famille

ou comment simplifier vos démarches

Accessible depuis le site Internet de la Ville, l'Espace Famille est un véritable service de proximité. En fonction de votre emploi du temps, directement de votre domicile, vous choisissez le meilleur moment pour :

- CONSULTER LES INSCRIPTIONS EN COURS de vos enfants (tarifs, présences) ;
- PRE-INSCRIRE vos enfants à une activité équivalent au dossier « papier » ;
- EFFECTUER des DEMARCHES courantes (changement de numéro de téléphone, d'adresse mail ou postale) ;
- DEMANDER des attestations de présences ;
- CONSULTER et REGLER VOS FACTURES, ADHERER à la facture en ligne ;
- SIGNALER UNE PRESENCE OU UNE ABSENCE A L'ACCUEIL DE LOISIRS...

N'hésitez plus, connectez-vous pour les réservations pour les vacances de février par exemple. Bien entendu, les agents services municipaux sont disponibles si vous préférez vous déplacer.

>>><https://lachellesurerdre.espace-famille.net>



INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

3-5 ANS ET 6-11 ANS



Accueil de loisirs 3/5 ans (enfants scolarisés en maternelle). Inscription au Service Petite enfance.
Accueil de loisirs 6/11 ans (enfants scolarisés en élémentaire). Inscription au Service Jeunesse.

Comment réserver ?

Pour les Mercredis, les réservations peuvent se faire soit
- par Internet sur le Portail Famille » (<https://lachellesurerdre.espace-famille.net/>)
- en complétant bulletin d'inscription (déjà disponible aux accueils de la mairie et dans les Accueils périscolaires), et en le déposant- ou en l'envoyant par courrier.

En cas de changement, la demande de modification doit être faite au plus tard le mercredi précédent, sinon la journée sera facturée.

Pour les vacances de février (bulletin joint) : l'enregistrement des inscriptions aura lieu du 09 au 27 janvier 2012.

>> **Service Petite Enfance, 34 rue du Plessis : 02 40 29 73 36.**

>> **Service Jeunesse, rue Jean Jaurès : 02 51 81 87 23.**



Mémo frigo

Janvier

Dès que possible !

Inscription en maternelle auprès du service Vie Scolaire pour les enfants qui auront 3 ans au 31 décembre 2012

Depuis le 1er décembre

Inscriptions Accueils de loisirs mercredis

Lundi 9 Janvier

Inscriptions accueils de loisirs vacances de Février

Mercredi 18 janvier

Zig-zag, danse - Capellia

Lundi 23 janvier

Réunion de lancement de Cap Décou'verte - à la Coutancière

ACTUALITÉS

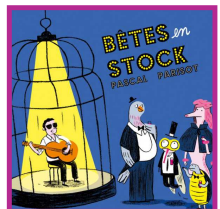
SPECTACLES



A la Bibliothèque :

> **Le sablier des contes**
Lectures de contes sur le thème
"Les êtres merveilleux" Mercredi
1er février à 10h30
A partir de 4 ans
Entrée libre sur réservation

>> **Bibliothèque Municipale : 02 40 77 89 91**



A Capellia

> **Zig Zag Cie** Étant Donné -
Danse, le mercredi 18 janvier à
15h30 - A partir de 3 ans
« Zig Zag est une exploration du
corps et de la motricité qui
associe intelligence et fantaisie.
C'est une invitation à la rêverie, à
la flânerie, à l'exploration »

> **Bêtes en stock**, Mercredi 29 février à 15h30 -
Pascal Parisot - Chanson - A partir de 5 ans
« Un concert à l'humour décalé, parfaitement adapté
aux petites oreilles »

>> **Espace culturel Capellia : 02 40 72 97 58**

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE



Votre enfant aura 3 ans au 31
décembre 2012?
Inscrivez-le dès maintenant au
service Vie Scolaire
Horaires : 8h30-12h30 et 14h-17h30

>> **Service Vie Scolaire,
rue François Clouet : 02 51 81 87 18**

Mémo frigo

Février

Dès que possible !

Inscription en maternelle
pour les enfants qui auront
3 ans au 31 décembre 2012

Mercredi 1er février

Le sablier des contes, contes -
bibliothèque Municipale

Judi 2 février :

Réunion « réseau pour la
participation des enfants et des
jeunes »

Samedi 4 février

Groupe parentalité, 9h30 -
château de l'Hôpital

Du 13 au 24 février

Vacances scolaires

Mercredi 29 février

Bêtes en stock, chansons -
Capellia

Coller votre
magnétin ici

COORDINATION DU P.E.L.

Après 5 années d'intense implication au service du Projet Educatif Local, Christelle Bouchet a quitté le poste de coordinatrice pour œuvrer au Service de l'Action Sociale et plus particulièrement à la mission handicap et personnes retraitées...

Un très grand merci à elle.

Fraîchement arrivée, nous souhaitons la bienvenue à Véronique Josse qui prend le relais de cette coordination, après avoir occupé différents postes dans d'autres communes, toujours dans le domaine de l'éducation enfance-jeunesse.

PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES



Un « réseau » d'acteurs éducatifs se met actuellement en place à La Chapelle sur Erdre. Son objectif est de réunir ceux et celles qui veulent réfléchir à la question de l'implication des enfants et des jeunes à la vie de la cité : parents, responsables associatifs, animateurs, enseignants...

Par l'échange d'expériences pratiques, des éclairages théoriques, le groupe met en commun ses idées, et tisse un réseau où chacun peut se nourrir des projets de tous.

Chaque rencontre est un temps d'échange, de partages et d'avancées concrètes autour de cette question.

Si ce sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

>> **P.E.L. : pel@lachapellesurerdre.fr ☎ 02 51 81 87 61**

Blog P.E.L. : http://pel.lachapellesurerdre.fr

Site Internet de la Ville : www.lachapellesurerdre.fr

Directeur de la publication : Fabrice Roussel,

impression : Imprimerie Parenthèse

FACTURATION DES PRESTATIONS MUNICIPALES



Dès le mois de janvier 2012, actualisation de votre quotient familial. Soit :

- Vous êtes allocataire CAF et vous percevez des allocations autres que les allocations familiales (Aide au logement, RSA). Dans ce cas, les services de la Mairie obtiendront votre quotient familial actualisé automatiquement.

- Vous êtes allocataire CAF et vous percevez uniquement les allocations familiales, vous devez vous rapprocher de la CAF afin qu'elle procède au calcul de votre quotient familial, dans la mesure où elle ne le fait pas systématiquement puisque ces allocations forfaitaires ne sont pas calculées à partir de vos revenus ; puis transmettre aux services de la Mairie une copie de l'attestation CAF indiquant votre quotient familial actualisé au 1er janvier 2012.

- Vous n'êtes pas allocataire CAF : régime général ou MSA, vous devez impérativement vous présenter dans les plus brefs délais auprès des services municipaux (scolaire, jeunesse ...) muni d'une copie de votre (vos) dernier(s) avis d'imposition afin que votre QF puisse être calculé.

>> **Service Vie Scolaire, rue François Clouet :
02 51 81 87 18**

>> **Service Jeunesse, rue Jean Jaurès:
02 51 81 87 23.**